



# TOUR DE LOIRE-ATLANTIQUE

## Boucle de Drefféac

### Samedi 31 mai 2025

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

### **Article 1 : Organisation**

Le Tour de Loire-Atlantique Boucle de Drefféac est organisé par le Comité d'Organisation du Tour de Loire Atlantique (C.O.T.L.A.) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Cette épreuve sera disputée le 31 mai 2025.

### **Article 2 : Participation**

Cette épreuve d'une journée est classée en Élite Nationale (1.12.1). Elle est réservée aux coureurs Elites et OPEN 1.

Elle est ouverte à titre individuel ainsi qu'aux équipes Continentales françaises, équipes étrangères (maximum 3), équipes de Nationale 1, Nationale 2, Nationale 3, sélections régionales, sélections départementales, équipes de club.

Seules les équipes composées d'au moins 5 coureurs pourront prétendre suivre dans le cortège des véhicules suiveurs.

Une limite maximale de 10 coureurs sera autorisée par équipe structurée.

Les engagements s'effectueront par le portail de la FFC cicle web (inscription 15 €, sur place 17 €).

Le nombre d'engagements sur place sera limité en fonction des inscriptions.

Le livre de Route, comportant les renseignements détaillés et les horaires, sera disponible sur le site [www.tourdeloireatlantique.fr](http://www.tourdeloireatlantique.fr)

### **Article 3 : Vérification des licences et réunion des directeurs sportifs :**

La vérification aura lieu à la permanence de 16h00 à 18h00 le vendredi 30 mai 2025 au Brit Hôtel de Vigneux de Bretagne pour les équipes arrivant le vendredi ou sur le lieu du départ à Drefféac le samedi 31 mai 2025 entre 12h15 et 13h30, Théâtre de Verduze 44140 DREFFÉAC.

La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 19h00 le vendredi 30 mai 2025 en présentiel au Brit Hôtel de Vigneux de Bretagne ou en visioconférence pour les équipes arrivant le samedi matin.

A l'issue de cette réunion, un tirage au sort désignera l'ordre des véhicules des directeurs sportifs (DS).

Il sera remis aux équipes un bandeau à accoler sur la voiture du DS et un bandeau destiné au véhicule d'assistance.

### **Article 4 : Présentation des équipes et signature de départ**

La présentation aura lieu au Théâtre de Verduze lors de la signature des coureurs entre 13h00 et 13h45.

### **Article 5 : L'épreuve et les classements**

L'épreuve comporte 1 grande boucle en ligne pour un total de 97 km sur la Communauté de communes autour de Drefféac puis de 8 petits tours de circuit de 7,5 km dans Drefféac soit un total global de 157 km.

Cette épreuve se déroule selon la réglementation des épreuves Elites de la F.F.C.

#### **Classement Individuel : Loire-Atlantique**

Le classement individuel sera établi selon l'ordre de passage final sur la ligne d'arrivée.

#### **Classement Jeunes : Maillot Blanc Crédit Mutuel**

Coureurs nés entre 2008 et 2005, selon le classement général individuel.

#### **Classement Souvenir Michel QUIRION :**

5 sprints selon le barème suivant sur des Sprints Grimpeurs : 4 - 2 et 1 point.

Le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points est déclaré vainqueur du classement. En cas d'égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de places de 1er et enfin de la meilleure place au dernier sprint.

Les lieux de tous les sprints sont indiqués sur le Livre de Route.

### **Article 6 : Contrôle anti-dopage :**

Organisé selon la réglementation de la FFC, il se déroulera si nécessaire dans les locaux indiqués sur le Livre de Route.

### **Article 7 : Protocole et maillots :**

Les coureurs seront appelés dans les 10 minutes de leur arrivée en fonction de l'ordre du protocole ci-dessous :

- 3 premiers de l'étape
- Premier du classement Jeunes
- Premier du classement Souvenir Michel QUIRION
- Premier du classement Open1

### **Article 8 : Classements**

Les classements de l'épreuve seront établis sur la base de la photo-finish et transpondeurs.

### **Article 9 : Prix**

Epreuve en ligne au temps	Grille	1250/20
Classement des Sprints Michel QUIRION	Grille	200/3
Classement des Jeunes	Grille	200/3

### **Article 10 : Transpondeurs, dossards et plaques de cadre**

Une caution de 120 € sera demandée à chaque équipe ou carte d'identité aux participantes individuelles lors du retrait des transpondeurs. Toute perte ou détérioration de transpondeurs sera facturée d'un montant de 60 euros.

Il est obligatoire de restituer les dossards non pliés et les plaques de cadre à la permanence à l'issue de l'épreuve au stand dédié près du car podium.

### **Article 11 : Mesures sanitaires**

Le Tour de Loire-Atlantique et toute personne y participant s'engagent à respecter le protocole sanitaire élaboré par la Fédération Française de Cyclisme sur toute la durée de l'évènement.

### **Article 12 : Radio Tour**

Les informations courses seront émises sur la fréquence « Radio Tour » indiquée lors de la réunion DS.

### **Article 13 : Assistance Technique Neutre**

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par L'Echappée, au moyen de 2 voitures techniques + 1 moto technique.

#### **Article 14 : Délai d'élimination**

Pour des raisons de sécurité, tout concurrent situé au-delà de 10 mn après le peloton principal ou doublé devra s'arrêter et restituer son dossard auprès du commissaire de la voiture balai.

Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction d'organisation.

#### **Article 15 : Sécurité**

L'épreuve se déroulera sous le régime de la circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée » validée par la Préfecture de Loire-Atlantique. Tous les véhicules dans la bulle de la course ont pour obligation de rouler avec les feux de croisement allumés.

#### **Article 16 : Développement durable**

Aucun véhicule de l'échelon course ne peut se délester de déchets en les jetant sur la chaussée ou sur les bas-côtés sous peine d'exclusion du pilote.

Pour les coureurs, il est souhaité qu'ils conservent leurs déchets dans les poches de leur maillot.

Dans l'éventualité d'un délestage, il s'effectuera auprès du véhicule de leur équipe.

#### **Article 17 : Droit à l'image**

Les clubs, sponsors et concurrents acceptent de par leur participation à l'épreuve que les photos sur lesquelles ils figurent puissent être utilisées par le Comité d'Organisation, uniquement à des fins promotionnelles dans le cadre de publication sur tous supports en tous formats.